

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2021**

**PROCES-VERBAL**

*L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DOUZE OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE PHILIPPE HERCOUET.*

*Date de la convocation : 6 octobre 2021*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :**

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Yves LEMOINE, Yves RUFFET.

Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Marie-Madeleine BOURDEL, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Benoît DESPRES (*suppléant de Benjamin GUILLERME-JUBIN absent*), Alain GENGE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Jean-Claude HELLIO (*suppléant de Jean-François CORDON absent*), Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Claudine AILLET donne pouvoir à Alain GENGE,
- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- David BURLLOT donne pouvoir à Jérémy ALLAIN,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Christelle LEVY,
- Serge GUINARD donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Yves RUFFET,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Gwénaëlle AOUTIN,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Laurence URVOY donne pouvoir à Nathalie TRAVERT LE ROUX,
- Carole BERECHEL, Yvon BERHAULT, Nathalie BOUZID, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Pierre LESNARD, Thierry ROYER,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Suzanne BOURDÉ

## Délibération n°2021-175

Membres en exercice : 69 Présents : 50

Absents : 19

Pouvoirs : 12

### TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES

#### PROGRAMME WATTY A L'ECOLE – CONVENTION DE PARTENARIAT

La société EcoCO2 (Lannion) propose un programme de sensibilisation des élèves de maternelles et primaires sur la transition énergétique (cycle de 2 ans avec ateliers, parcours numériques, outils rebond vers les familles, évènements thématiques...). Ce programme est financé à 77% dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE) et génère un reste à charge pour les collectivités de 300 € à 370 €/classe/an selon le nombre de classes engagées.

Afin de permettre le déploiement de ce programme sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, la commission Transition Écologiques et Énergétiques du 27 mai 2021 a émis un avis favorable afin que Lamballe Terre & Mer finance 70% (les 30% restant revenant aux communes) de ce reste à charge à hauteur de 2 classe par école. Le plafond global de participation pour Lamballe Terre & Mer est fixé à 10 000 €/an. Les classes supplémentaires seront financées à 100% par les communes.

Au regard de :

- La transmission du projet de convention de partenariat,
- L'avis favorable du Bureau communautaire, réuni le 8 juin 2021,

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les modalités du partenariat, définies dans la convention entre Lamballe Terre & Mer et la société EcoCO2 et les conditions financières décrites ci-dessus,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les conventions, les avenants modifiant le nombre de classe et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le

**21 OCT. 2021**

Affiché le

**21 OCT. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

**21 OCT. 2021**

Pour le Président empêché,

Le 1<sup>er</sup> Vice-président,

Philippe HERCOUET



*[Handwritten signature in blue ink]*